

AVEC VOTRE IMPÔT, améliorez la qualité de vie des patients après le cancer

Nom Prénom

Raison sociale :

Adresse

Code Postal Ville

- Je soutiens le programme «Après-cancer». (ZF0231)
- Je soutiens le programme «Après-cancer» de la campagne Guérir le cancer de l'enfant au 21^e siècle. (ZENFANT)
- Je soutiens l'ensemble des innovations contre le cancer. (ZDON*)

Je fais un don de : €

- Je joins mon don par chèque à l'ordre de la **Fondation Gustave Roussy**.
- Je fais un virement.

Pour faire votre don par virement, contactez **Anne-Sophie de Boissard** au **01 42 11 54 74**
ou à **anne-sophie.de-boissard@gustaveroussy.fr**.

- Je souhaite recevoir des informations par e-mail.

Mon e-mail :

Mon téléphone (facultatif) :

21AEV4CH

© Gustave Roussy

VOTRE GÉNÉROSITÉ EN ACTION :



500 €

1 analyse pour chercher de nouveaux biomarqueurs de toxicité



1 000 €

2 analyses pour rechercher de nouveaux biomarqueurs de toxicité



5 000 €

35 cours de thérapie musicale pour les patients pédiatriques



10 000 €

Stage de 9 séances de méditation en pleine conscience pour 60 patients



GUSTAVE ROUSSY

114, rue Édouard Vaillant - 94805 Villejuif Cedex - France

Anne-Sophie de Boissard

Responsable du pôle Mécénat et Philanthropie

☎ 33 (0)1 42 11 54 74

✉ anne-sophie.de-boissard@gustaveroussy.fr

DÉDUISEZ JUSQU'À 75 % DE VOTRE DON (voir au verso)



Il est urgent de mobiliser nos expertises médico-scientifiques et nos moyens de recherche dans la gestion de l'après-cancer, qui malheureusement ne progresse pas assez rapidement en France, ni dans le reste du monde.

Avec votre soutien, nous développerons les recherches sur l'apparition des séquelles qui font de l'après-cancer un véritable fardeau pour les patients. Nous lancerons également des parcours de soins personnalisés pour les patients, après leurs traitements. Notre objectif est de les accompagner tout au long de leur parcours de soins, grâce à notre connaissance précise des séquelles émotionnelles, sociales et physiques de la maladie. Au nom des équipes de Gustave Roussy et des patients, je vous remercie pour votre générosité.



Dr Florian Scotté,
Chef du Département
Interdisciplinaire d'Organisation
des Parcours Patients

IMPÔT SUR LE REVENU

66% du montant de votre don sont déductibles de votre **impôt sur le revenu (IR)**, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable. L'excédent éventuel peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Exemple pour réduire votre impôt sur le revenu :

Votre don	66 % de déduction de votre IR	Coût réel de votre don
1 000 €	- 660 €	340 €
2 000 €	- 1 320 €	680 €
3 000 €	- 1 980 €	1 020 €

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

75% du montant de votre don sont déductibles de votre **impôt sur la fortune immobilière (IFI)**, dans la limite de 50 000 €.

Exemple pour réduire votre IFI à 0 euro :

Montant de votre impôt IFI	Votre don	75 % de déduction de votre IFI	Montant de votre IFI après votre don	Coût réel de votre don
1 500 €	2 000 €	- 1 500 €	0 €	500 €
7 500 €	10 000 €	- 7 500 €	0 €	2 500 €
49 500 €	66 000 €	- 49 500 €	0 €	16 500 €

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

60% du montant de votre don sont déductibles de votre **impôt sur les sociétés (IS)** dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires. L'excédent éventuel peut être reporté sur les 5 années suivantes.

Exemple pour réduire votre impôt sur les sociétés :

Votre don	60 % de déduction de votre IS	Coût réel de votre don
3 000 €	- 1 800 €	1 200 €
75 000 €	- 45 000 €	30 000 €
300 000 €	- 180 000 €	120 000 €



Gustave Roussy et sa Fondation vous feront parvenir votre reçu fiscal dès réception de votre don.

Gustave Roussy et sa Fondation bénéficient depuis 2009 du label «Don en confiance» délivré par le Comité de la Charte. Cet agrément atteste de la transparence des procédures de collecte et de la bonne gestion des dons.